



Melun, le 01/05/2020

**Lettre ouverte aux maires de Seine-et-Marne :
Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-et-Marne,
Protégez-nous, n'ouvrez pas nos écoles**

Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-et-Marne

Comme nous, vous avez entendu les annonces du Premier ministre d'un retour des élèves dans les écoles du département – classé en zone rouge – programmé pour la semaine du 11 mai, pendant que les collégiens, les lycéens et les étudiants resteront confinés. Certes, nombre de ces jeunes enfants pourraient se trouver mieux à l'école qu'à leur domicile où les conditions du confinement sont parfois plus que précaires. Pour autant la question de leur santé se pose dès lors qu'ils retourneraient à l'école dans les conditions édictées par le protocole.

En effet, comment croire que des enfants de maternelle ou d'élémentaire pourront rester assis seuls à une table pendant 6 heures, sans contact avec leurs pairs, alors que c'est le fondement même de la socialisation et de la construction des savoirs en maternelle, et tirer un quelconque bénéfice de cette reprise ? S'il est juste et sensé de dire que l'école permet la construction de la citoyenneté, que penser d'une reprise de l'école le 14 mai pour 18 jours de classe effectifs jusqu'aux vacances d'été ? La pertinence d'un tel retour en classe se pose aussi si l'on considère qu'il faudra faire des groupes d'enfants qui viendront en classe en alternance, soit 9 jours d'ici les congés estivaux.

Notre département vient d'être classé en zone rouge, avec un taux d'occupation des services de réanimation hospitaliers de 77% et 235 décès constatés rien que pour les hôpitaux du groupement est-francilien ; à la date où nous écrivons, plus de 900 Seine-et-Marnais sont décédés du coronavirus. L'hôpital Necker, référence en matière pédiatrique, a lancé l'alerte : des jeunes patients sont frappés des symptômes de la maladie de Kawasaki, en lien avec le COVID-19 que nous traversons en ce moment-même.

Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-et-Marne, au moment où vous vous apprêtez à autoriser le retour des enfants les moins à même de respecter les gestes barrières à l'école sans masques ni tests, et notamment les plus jeunes, puisque les masques sont proscrits en maternelle, nous pensons que leur santé doit prévaloir et qu'un principe de précaution peut et doit s'appliquer tant que les informations sanitaires concernant les enfants ne sont pas de nature à les remettre à l'école en toute sécurité. Ce principe de précaution doit s'appliquer aussi aux familles des élèves, aux personnels de l'Education Nationale, ainsi qu'aux personnels municipaux dont, en tant qu'employeur, vous êtes directement responsables en matière de santé au travail. Laisser les écoles fermées permettrait de ne pas relancer la chaîne de contamination dans toute la communauté éducative.

C'est cette décision qui prévaut chez nos voisins européens, l'Italie et l'Espagne comparativement autant touchés que nous par la pandémie. C'est bien ce principe de précaution qui s'applique avec bienveillance. C'est également ce que préconisent l'Inserm, l'OMS et le Conseil scientifique. L'argument économique s'entend bien évidemment, mais doit-il s'imposer au détriment de la santé des plus petits et de leur famille ?

Sans compter que, en laissant la possibilité d'ouvrir les écoles, le gouvernement impose *de facto* aux nombreux parents ne pouvant télé-travailler de retourner sur leur lieu de travail et mettre ainsi en danger leur propre santé. En effet, qui peut penser qu'il sera possible de respecter la distanciation sociale dans les transports en commun en Ile-de-France ?

Le gouvernement a pris ses responsabilités : il vous demande de trancher et d'assumer la responsabilité de la réouverture des écoles.

Mesdames et Messieurs les Maires de Seine-et-Marne, dans une période inédite, source de multiples inconnues, où jusque-là le mot d'ordre était « Restons confinés », où la France déploie ses policiers pour faire respecter un confinement strict, nous vous demandons instamment dans l'unique souci de la sécurité de toutes et tous, de mettre en œuvre le principe de précaution et de ne pas rouvrir nos écoles dans ces conditions.